



Dimanche 30 juillet 2006

Journée des compétences tunisiennes à l'étranger

8000 chercheurs...Que faire pour endiguer la fuite des cerveaux ?

Yasmine Hammamet a abrité hier la traditionnelle journée des compétences tunisiennes à l'étranger en présence de plusieurs chercheurs et enseignants tunisiens exerçant à l'étranger. L'objectif de cette manifestation est d'étudier l'apport de nos chercheurs et cerveaux dans le renforcement du partenariat avec la Tunisie dans le domaine de l'enseignement supérieur et la recherche. Il s'avère que 800000 tunisiens exercent à l'étranger dont 60% en France soit 480.000 et que le nombre des étudiants inscrits en troisième cycle a atteint les 3600. C'est dire l'importance de ces compétences tunisiennes dans le développement économique du pays.

Les compétences tunisiennes à l'étranger constituent un véritable levier d'évolution et de modernisation. Ces compétences sont diverses : intellectuelle et professionnelle. Leur souci est de coopérer avec les pays d'origine. « Depuis 1960, cette population comme l'a souligné M. Ghanem Marrakchi professeur des universités INSA de Lyon comporte de plus en plus d'intellectuels qui occupent des postes de responsabilité et de haut niveau. 8.000 Tunisiens exercent dans des universités et instituts de recherche à l'étranger. Ces compétences ne cessent de trouver leur place dans le processus de développement économique du pays. Ils apportent leur participation à l'effort national de développement. Ils sont mis à contribution dans plusieurs domaines notamment dans l'enseignement supérieur et la recherche. L'organisation de cette journée des compétences tunisiennes à l'étranger s'inscrit dans cette stratégie de l'Etat tunisien visant à consolider et à renforcer ce partenariat avec ces chercheurs. Les programmes de coopération avec les compétences à l'étranger est un témoignage de main tendue pour cette action. Les associations (ACETEF, ATUGE, GUESTRA) ont aussi un apport déterminant dans ce processus de coopération. Elles visent à se connaître et se faire connaître dans le pays hôte, conjuguer les compétences des uns et des autres pour des actions visant à promouvoir le partenariat avec la Tunisie.

Dynamiser le partenariat universitaire

Ces compétences pourront dynamiser le partenariat universitaire a ajouté Pr Marrakchi. « La forme officielle de partenariat se traduit par des conventions bilatérales et des accords de coopération. La forme associative qui précède la forme officielle est indispensable car non formelle. La cohésion et la cohérence entre les deux formes sont primordiales. Elles doivent être complémentaires dans le sens où l'une doit aboutir à l'autre. La communication et les règles de fonctionnement doivent être clair et bien établi. Le travail associatif doit jouer le rôle de catalyseur.

Rôle des compétences dans la culture de l'image positive de la Tunisie à l'étranger

La mission des compétences ne doit pas être restrictive à son domaine de spécialité. Une ouverture par des actions d'ordre plus général est indispensable. Pourquoi ? Car affirme P. Marrakchi « les intellectuels sont écoutés par la société du pays hôte. On devra bénéficier de ce statut pour cultiver la bonne image de la Tunisie à l'extérieur. Ce n'est pas un exercice difficile. Ces compétences ont un grand rôle à jouer dans la diffusion du savoir. Elles doivent être impliquées dans sa diffusion et devront dans l'avenir cibler de plus en plus leurs actions de collaboration dans plusieurs domaines notamment en biotechnologie, environnement, santé , TIC. » Le programme de coopération avec les chercheurs tunisiens résidant à l'étranger qui a démarré en 2004 et qui a permis d'établir des relations avec 72 chercheurs visiteurs, devra être consolidé. Ce programme sera généralisé de telle sorte qu'il englobera toutes les compétences tunisiennes. L'implication des chercheurs tunisiens est un devoir national. Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice même à distance. Mondher Chérif professeur de finance à l'université de Paris 12 nous souligne que « En tant qu'universitaire installé à l'étranger, nous intervenons à travers les cours que nous donnons aux étudiants tunisiens et l'encadrement des thèses de doctorat pour les jeunes étudiants chercheurs. Nous faisons tout pour renforcer ce lien entre la France et la Tunisie et créer des accords de recherche bilatéraux. Nous essayons aussi de renforcer les liens de recherche avec les enseignants tunisiens » Hatem Rouached professeur de biologie à l'université de Lausanne nous a précisé que « notre apport se résumera en trois points : un apport des idées, la formation des compétences tunisiennes sur place et encadrement et participation pour faciliter l'intégration des tunisiens à l'étranger et aider les laboratoires dans leurs recherches » Faten Saihi professeur à l'université de Laval au Canada « les compétences tunisiennes à l'étranger ont un rôle à jouer dans la diffusion du savoir. Mais faut -il les aider à intégrer leur pays. Personnellement, je viens de rentrer définitivement de l'étranger. On m'a affecté à Gabés. Mon mari est au Canada. J'ai trois enfants. Ce n'est pas encourageant et je ne peux concilier entre mon travail et la famille. Je suis un peu frustrée car je ne peux pas enseigner loin de mes enfants. Si on veut limiter la fuite de nos cerveaux, il faut leur offrir de bonnes conditions d'intégration en Tunisie »

Kamel Bouaouina